

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE NERNIER

DEL_CCAS 2023-7

L'an deux mil vingt-trois, le seize du mois d'octobre, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune de NERNIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel FREDON, vice-président.

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Date de la convocation : 29 septembre 2023

PRESENTS : Michel FREDON, Marie-Pierre BERTHIER, Geneviève GRAZ, François LUGINBÜHL, Brigitte BEL, Ursula VIDAL

ABSENTS : Christian BREUZA représenté par Michel FREDON
Nadine ZILBER représentée par Marie-Pierre BERTHIER
Gunilla SKARIN PARTE

SECRETAIRE DE SEANCE : Ursula VIDAL

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Vu les crédits prévus au budget 2023 du Centre Communal d'Action Sociale ;
Vu les demandes de subvention à caractère social et humanitaire reçues en mairie ;

Considérant que la nature des projets présente un réel intérêt entrant dans les actions que le CCAS de Nernier peut légalement aider ;

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés ;

➤ **DECIDE** d'accorder les subventions suivantes ;

ASSOCIATIONS	Subventions accordées Exercice 2023
PANIER RELAIS	200,00 €
HANDI SPORT	100,00 €
FRANCE ADOT	100,00 €
APEI THONON-CHABLAIS	100,00 €
DONNEURS DE SANG DU BAS CHABLAIS	100,00 €
ALMA	100,00 €
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	100,00 €
TOTAUX	800,00 €

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder aux opérations comptables correspondantes.

Secrétaire de séance,
Ursula VIDAL



Ainsi fait et délibéré à NERNIER,
Le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian BREUZA

Date de publication



20/10/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif
De Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa
publication

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr